

Grandes tendances

LA VIOLENCE ARMÉE EN AFRIQUE DU SUD

Dix-neuf ans après la transition de l'Afrique du Sud de l'apartheid à la démocratie, le pays a réalisé des progrès dans certains domaines. À de nombreux égards, les sud-africains sont mieux lotis d'un point de vue matériel qu'ils ne l'étaient en 1994 et les aspects de sécurité publique se sont améliorés. Les homicides, notamment ceux commis avec des armes à feu, ont connu une diminution régulière depuis 1994, en partie grâce à la législation nationale semble-t-il, bien que des mesures supplémentaires soient nécessaires. Par ailleurs, certains indicateurs socio-économiques sont en progression. Cependant, l'inégalité des revenus et le taux d'homicides en Afrique du Sud demeurent parmi les plus élevés au monde, et les données disponibles suggèrent que l'inégalité reste un facteur important de la violence armée.

Depuis 1994, le taux d'homicides en Afrique du Sud connaît une baisse significative.

Le taux d'homicides de l'Afrique du Sud est environ quatre fois plus élevé que la moyenne mondiale. Selon les données disponibles, l'Afrique du Sud enregistre un « taux de décès violents extrêmement élevé » depuis 1994, avec un taux d'homicides annuel de plus de 30 pour 100 000 personnes. Le taux d'homicides le plus élevé du pays remonte à 1994, lorsque 66,9 pour 100 000 personnes ont été assassinées. En 2011–12, le taux était retombé à 30,9, soit une baisse de 54 % (voir Figure 6.1).

Ce chapitre propose un tour d'horizon des tendances en matière de violence armée depuis 1994, à l'aide des données disponibles les plus récentes, à savoir 2011 et 2012. Il souligne certains facteurs qui semblent freiner et contribuer à la violence armée.

Le système national de surveillance des blessures mortelles (NIMSS) recueille des données sur les blessures mortelles issues des laboratoires médico-légaux et des laboratoires d'analyse scientifique d'État. Bien que la couverture des données du NIMSS ait évolué au fil du temps, il est possible de les exploiter pour avoir un aperçu des homicides volontaires par arme à feu à l'échelle nationale en 2008. Durant cette période, les armes à feu étaient impliquées dans 30 % des homicides recensés par le NIMSS (voir Figure 6.3). Ce chapitre examine également les données régionales du NIMSS pour montrer que la proportion des décès commis avec des armes à feu a chuté de près de 5 % dans les deux provinces étudiées, mais le recours aux armes blanches a légèrement augmenté à Gauteng et a grimpé de 8 % à Mpumalanga.

En termes de législation, ce chapitre conclut qu'il existe une corrélation positive entre la mise en œuvre partielle de la loi de 2000 sur le contrôle des armes à feu (FCA) et la réduction des homicides par armes à feu. Selon une recherche publiée par le Conseil de recherche médicale d'Afrique du Sud, la FCA a contribué à réduire la violence armée. De manière plus spécifique, un article publié par le South African Medical Journal en 2010, qui évalue la différence entre les tendances des taux d'homicides commis avec armes à feu et ceux commis sans armes à feu entre 2001 et 2004 affirme que « bien que les deux taux d'homicides affichent une baisse, celle-ci est bien plus rapide dans le cas des homicides commis avec armes à feu ».

Figure 6.1 Taux d'homicides pour 100 000 personnes, 1994-2012

TAUX POUR 100 000 PERSONNES

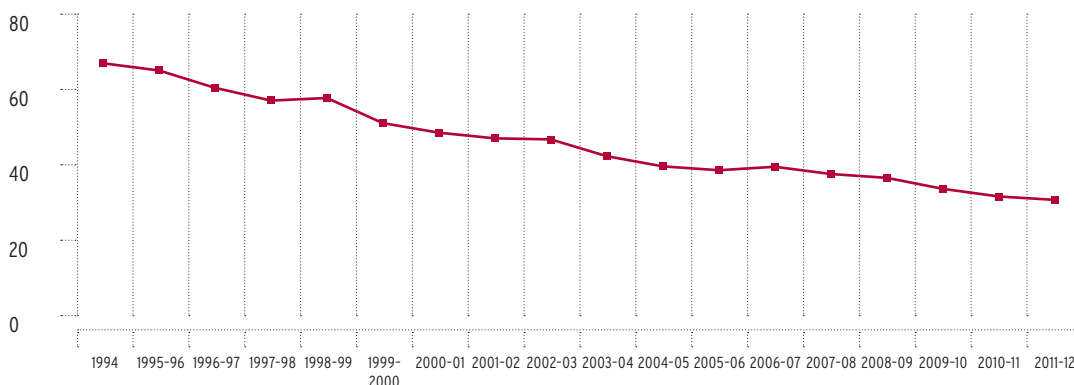
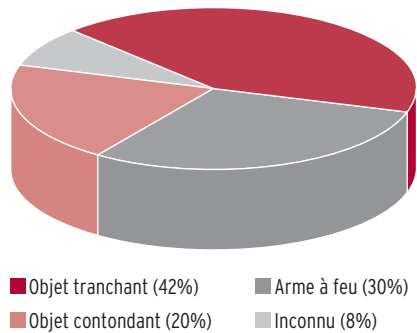


Figure 6.3 **Armes utilisées dans les homicides, 2008**



Une étude de suivi, publiée en 2012, confirme également une corrélation entre la mise en œuvre progressive de la FCA et les taux plus bas d'homicides par armes à feu. En comparant le nombre de femmes tuées en 1999 aux chiffres de 2009, l'étude révèle une baisse significative, soit « 529 femmes de moins tuées par balle en 2009 par rapport à 1999 », une chute qui est également associée à la FCA. Ces conclusions suggèrent qu'une meilleure mise en application de la loi pourrait réduire encore davantage les taux d'homicides commis par armes à feu.

En outre, ce chapitre explore le rôle du Service de police d'Afrique du Sud (SAPS) dans la réduction de la violence armée. Si le SAPS doit jouer un rôle central dans les efforts de prévention de la violence armée, sa

capacité à s'acquitter de cette fonction a été limitée par une série de problèmes internes importants. Les pratiques des forces de police pendant l'apartheid ont été réprimées mais pas entièrement transformées, et d'importants efforts doivent encore être consentis pour que le SAPS réduise le niveau de la violence au lieu de l'exacerber. À cet égard, la mise en œuvre de nouvelles réformes et de procédures d'exécution relatives à l'utilisation par la police de la force et des armes à feu constitue une étape importante que le gouvernement peut franchir.

Les pratiques des forces de police durant l'apartheid ont été réprimées mais pas entièrement transformées.

De manière plus générale, les perceptions de la corruption, les fautes graves et le manque de transparence persistent dans bon nombre d'organismes publics. Ce chapitre constate que les efforts de prévention de la violence armée sont entravés par l'absence de données sur les causes et les circonstances de la violence armée. Une plus grande disponibilité et l'accès public aux données pertinentes pourraient favoriser la réduction de la violence armée fondée sur des données et la mise en place de campagnes de prévention. La publication annuelle de données ventilées relatives à la violence mortelle et non mortelle permettrait au gouvernement de démontrer son engagement vis-à-vis des normes démocratiques de transparence. Ce faisant, il fournirait un appui aux chercheurs et aux professionnels de la santé souhaitant développer des interventions axées sur la violence par armes à feu et évaluer les programmes existants sur les facteurs qui contribuent à la violence, tels que l'abus d'alcool et l'inégalité homme-femme.

Ce chapitre suggère qu'il existe un lien étroit entre les taux élevés de l'inégalité et les taux élevés de la violence armée. Les politiques nationales du gouvernement d'Afrique du Sud visant à combattre et réduire les inégalités ont obtenu de modestes résultats. Or, l'amélioration de l'égalité socio-économique permet de traiter certaines des conditions qui font naître la violence et peut s'avérer payante en matière de santé, de bien-être et de sécurité. ▀